Association du Jeune Barreau de Montréal / Young Bar Association of Montreal www.ajbm.gc.ca • Volume 22 • Numéro 1 • Février 2008

LE JEUNE AVOCAT VERT

IL IMPRIME, PLAIDE ET RECYCLE



mot du président « Dix ans maximum, c'est le temps qu'il nous reste pour un ultime sursaut avant le point de non-retour » / page03 ailleurs Entre développement et modernisation : le recours aux appels d'offres internationaux / page04 sous la loupe Composter pas si compliqué! / page06 sous la loupe Billets verts / page08 chronique du CAP Colloque Droit, Affaires et Développement durable / page09 rencontre Entretien avec Claude Béland / page10 chronique du CRNI Les nouveaux enjeux environnementaux / page12 événement à venir : LEG@L I.T. 2008 / page13 art de vivre 4 restos pour la St-Valentin / page14 l'AJBM en vrac / page16 mot du bâtonnier L'éco-comité / page18 éditorial Du pollueur angoissé au consommateur vert / page19 à noter à votre agenda / page20

F

EXTRAJUDICIAIRE

Association du Jeune Barreau de Montréal / Young Bar Association of Montreal www.ajbm.qc.ca • Volume 22 • Numéro 1 • Février 2008

L'EXTRAJUDICIAIRE est le bulletin d'information de l'Association du Jeune Barreau de Montréal (AJBM). Il est tiré à 5 000 exemplaires six fois par année et distribué gratuitement à tous les avocats de dix ans et moins de pratique de la section Montréal, Laval et Longueuil, ainsi qu'à la magistrature et à de nombreux intervenants du monde juridique.

VP Communications: M° Anne-Marie Breton. Rédacteur en chef: M° Pierre-Luc Beauchesne. Directrice de la publicité: M° Juliette Lucas. Conseillère en rédaction: M° Pascale Portelance. Journalistes: M° Marie-Pierre Bédard, Marie Cousineau, Michel El Meouchi, Todd Henderson, Marjorie Houle, Charlotte Larose, Maude Perras, Josée Ringuette et Marie-Josée Tremblay. Correspondantes internationales: M° Gervaise-Marie Pilon et Lucie Laplante. Conseillères en révision linguistique: M° Myriam Farag, Véronique Guertin, Geneviève Ladouceur, Catherine Lamarre-Dumas et Clémentine Sallée. Photographe: M. Dimitri Kalachnikoff www.w-foto.com. Graphisme: M. Philippe Héroux. Mise en page et impression: Mme Nicole Ducharme Monette, NDM Éditique.

Membres du conseil d'administration de l'AJBM : Mª Antoine Aylwin, Nancy Bishai, Anne-Marie Breton, Mélanie Chartrand, Joséane Chrétien, Philippe de Grandmont, Marie-Christine Demers, Dominic Jaar, Nicolette Kost-de-Sèvres, Eric Oliver, Mathieu Piché-Messier, Karim Renno, Laurent Soustiel, Philippe-André Tessier et Olivier Truesdell-Ménard. Directrice générale de l'AJBM : Mª Caroline Scherer.

Tous droits réservés. Dépôt légal – Bibliothèque du Canada (ISSN 0838-0880) et Bibliothèque nationale du Québec. Dans l'EXTRAJUDICIAIRE, la forme masculine désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier un texte soumis ou de le réduire. Les textes publiés ne reflètent nullement l'opinion de la rédaction, ni de l'AJBM, mais bien celle de leurs auteurs. Convention de la Poste-publications No 40031782. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au : Secrétariat permanent de l'AJBM, Maison du Barreau, 445, boul. St-Laurent, Bureau 325, Montréal (Québec) H2Y 3T8. AVIS : Tout membre qui désire que son nom n'apparaisse pas sur la liste nominative que l'AJBM transmet occasionnellement à des tiers à des fins de prospection commerciale ou philanthropique doit en informer par écrit le Secrétariat permanent de l'AJBM à l'adresse ci-haut mentionnée.



ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL YOUNG BAR ASSOCIATION OF MONTREAL

Votre organisation a choisi l'assurance de groupe auto et habitation de La Personnelle...

Il doit bien y avoir une raison!

12

Découvrez tous les avantages du régime d'assurance qui vous est offert grâce au partenariat entre l'Association du Jeune Barreau de Montréal et La Personnelle.



Bénéficiez de l'expertise du 1^{er} assureur de groupe auto et habitation au Québec.

Appelez dès maintenant pour une soumission auto, habitation ou entreprise :

1 888 GROUPES

ou demandez une soumission auto en ligne au www.lapersonnelle.com/ajbm



la Personnella

laPersonnelle



Mot du président



Mathieu Piché-Messier mpmessier@blgcanada.com

« Dix ans maximum, c'est le temps qu'il nous reste pour un ultime sursaut avant le point de non-retour ».

Al Gore, ancien vice-président américain

Les nouveaux(elles) avocat(e)s de Montréal de l'AJBM ont 10 ans avant le point de non-retour! Le rapport *Notre* avenir à tous de la *Commission mondiale sur l'environnement et le développement*, soumis à l'Assemblée nationale des Nations unies en 1987, définit le « développement durable » comme étant « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

Le 26 avril 2007, le gouvernement du Canada a rendu public le cadre réglementaire qu'il compte mettre en œuvre pour réduire les émissions des gaz à effet de serre (GES). L'application de ces mesures complexes requiert de la part de l'ensemble des intervenants la maîtrise des aspects techniques, juridiques et économiques qui en découlent pour gérer efficacement les enjeux liés aux émissions de GES et de polluants atmosphériques, et évaluer les opportunités d'affaires dans le contexte du marché du carbone.

Face à l'augmentation des températures mondiales, provoquée principalement par l'émission de GES, nous devons nous sentir de plus en plus préoccupés par ce problème. L'environnement est sans contredit devenu une priorité mondiale, garante de la survie de l'humanité.

L'AJBM est en faveur d'une diminution des émissions de GES au niveau international et croit qu'il est dans l'intérêt de tous que le Canada redevienne, au sein de la communauté internationale, un leader en matière environnementale. À ce titre, je vous réfère à l'article de l'AJBM publié dans le quotidien La Presse en avril dernier, lequel dénonçait le besoin urgent de collaboration et de mesures concrètes de tous les paliers de gouvernements (voir http://ajbm.qc.ca/pub/divers/ajbm-kyoto-avril2007.pdf). Toutefois, ces mesures doivent être prises de concert avec le milieu des affaires, comme un partenariat « vert » un avenir meilleur.

Le plan de développement durable de la Ville de Montréal, (disponible au http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=736,4732758&_dad=portal&_schema=PORTAL), indique que pour toute organisation, « outre l'amélioration de la performance environnementale et de l'image de l'entreprise, une telle démarche peut créer un avantage concurrentiel et de meilleures conditions de travail pour les employés. »

C'est dans ce contexte que l'AJBM, sous l'initiative de sa Vice-présidente Communications M^e Anne-Marie Breton, est passée au vert en imprimant son ExtraJudiciaire sur du papier recyclé et que son Comité des affaires publiques, présidé par M^e Marie-Christine Demers, organise son premier *Colloque Droit et Développement Durable*, le vendredi 22 février prochain. Les thèmes abordés toucheront autant la responsabilité civile et pénale des entreprises en matière d'environnement que le rôle des municipalités et le fonctionnement de la bourse du carbone. Plus de détails à ce sujet en page 9.

Jeunes (et moins jeunes) avocat(e)s de Montréal : agissons ! Et ensemble, à travers la communauté juridique, nos emplois, nos passe-temps, changeons les choses ! Prenez le temps de penser « vert » et d'agir « environnement ». Pourquoi ne pas exiger que le milieu juridique devienne un leader en la matière ? Exigeons-le des autres, mais exigeons-le avant tout de nous-mêmes. Antoine de St-Exupéry le disait déjà, au début du siècle dernier : « Nous n'héritons pas la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ».

Mathieu Piché-Messier



Entre développement et modernisation :

Le recours aux appels d'offres internationaux



Lucie Laplante, correspondante lulaplante@yahoo.ca.

La forte croissance démographique de certains pays en voie de développement a pour effet d'accroître leurs besoins en infrastructures et services gouvernementaux. Certains d'entre eux, comme le Mexique, ont ainsi recours à l'expertise étrangère, notamment dans les secteurs des transports et des communications, de l'énergie et des services à la population, par l'entremise d'appels d'offres internationaux.

Le géant pétrolier latino-américain PEMEX (Petróleos Mexicanos), la Commission fédérale de l'électricité (CFE), le Service central d'électricité (Luz y Fuerza del Centro), le ministère de la Santé, l'Institut de la sécurité et des services sociaux des employés de l'État (ISSSTE), l'Institut mexicain sécurité sociale (IMSS), et Autoroutes et ponts fédéraux (CAPUFE) sont les sociétés d'État et les agences gouvernementales mexicaines ayant le plus recours à cette procédure.

1. Le processus d'appel d'offres : cadre juridique et procédure

Au cours des dernières années, plusieurs pays en voie de développement ont légiféré afin d'encadrer leur procédure d'approvisionnement des marchés publics. Pour sa part, le Mexique a simplifié les procédures de passation des marchés avec l'adoption en 2000 de la nouvelle loi sur les acquisitions, locations à bail et services du secteur public (Ley de adquisiciones, arrendamientos y servicios del sector público). Son article 26 prévoit trois mécanismes pour l'acquisition de biens et de services:

- i. Appel d'offres : Il s'agit de la méthode d'approvisionnement la plus utilisée, laquelle doit respecter les critères établis au chapitre 10 de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et accorder le traitement national aux entreprises canadiennes et américaines. Nous décrirons cette procédure dans le cadre de ce texte.
- Attribution directe : Cette procédure est utilisée lorsqu'un seul fournisseur est en mesure de fournir le produit ou service, en raison de droits de brevet, de droits d'auteur, etc.
- iii. Invitation : Dans le cadre de très petites transactions, quand le produit est périssable ou quand la sécurité nationale est menacée, le gouvernement invite au moins trois fournisseurs et en sélectionne un sur la base des critères des appels d'offres.

Les pays en voie de développement auront aussi souvent recours à l'expertise de firmes d'ingénierie étrangères pour la préparation des « bases » de l'appel d'offres, soit des documents établissant les critères techniques à respecter.

Au Mexique, les étapes du processus d'appel d'offres sont les suivantes :

- Publication de l'appel d'offres dans le Journal officiel de la fédération (Diario Oficial de la Federacion), sur le site web Compranet, géré par le ministère de la Fonction publique (SPF) (http://www.compranet. gob.mx), et sur certains sites des sociétés d'État tel que la CFE et PEMEX.
- 2. Période pour l'achat du dossier d'appel d'offres. En général, cette période débute lors de la publication de l'appel d'offres et se termine quelques jours avant la date de présentation de soumissions.
- Réunions d'éclaircissement entre l'acheteur et tous les soumissionnaires. Ces réunions ont lieu tout au cours de la période de soumissions afin de donner des renseignements complémentaires et de répondre aux interrogations.
- 4. Présentation de la proposition technique et de la proposition économique. Les soumissionnaires devront présenter une proposition technique contenant les renseignements sur l'entreprise et une description détaillée du projet. Ils soumettront aussi une proposition économique faisant état des coûts impliqués.
- 5. Réunion pour le dévoilement des propositions techniques retenues. L'ouverture des offres est publique et les soumissionnaires peuvent alors connaître les propositions de leurs concurrents. Il est intéressant de noter que la loi mexicaine ne prévoit pas de système de classement faisant appel aux pourcentages et aux points.



- Réunion pour l'ouverture des propositions économiques. Seules les propositions économiques des soumissionnaires dont les propositions techniques ont été retenues seront étudiées.
- Sélection du fournisseur et octroi du contrat. La loi mexicaine oblige d'octroyer le contrat à l'entreprise ayant satisfait aux exigences techniques et offrant le prix le plus faible et exclut tout autre type de considération.
- 8. Contestation de l'adjudication de contrat. L'article 83 de la loi sur les travaux publics et services connexes (*Ley de Obras Publicas y Servicios relacionados*) prévoit un mécanisme d'appel afin de contester une décision d'adjudication sur présentation d'une plainte écrite à l'organisme émetteur de l'appel d'offres. Un ultime appel est aussi possible auprès du ministère de la Fonction publique.

2. Certaines particularités mexicaines : Exigence de contenu mexicain et financement

Le gouvernement mexicain exige fréquemment un contenu mexicain afin d'assurer certaines retombées économiques locales et nationales, soit pour les fournisseurs de produits et services mexicains. Les projets de grandes centrales électriques, par exemple, en font l'objet.

Les pays en voie de développement obtiennent parfois du financement des organisations multilatérales pour financer leurs projets d'infrastructures en s'engageant à respecter certaines normes en matière de transparence. Le Mexique a notamment reçu l'appui de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de la Banque mondiale.

3. Corruption et vision à court terme : coût vs qualité

De grands progrès ont été réalisés en ce qui concerne la transparence de la procédure d'appel d'offres au Mexique, notamment la publication des avis, la tenue de réunion d'éclaircissement et la sélection finale par un comité.

Malgré ces mécanismes et toutes les bonnes intentions, la corruption persiste. Certaines pratiques se sont développées, notamment le paiement d'une commission spéciale par l'entreprise à un représentant local facilitant les contacts avec l'administration. L'entreprise tente de la sorte de montrer patte blanche en ne payant pas directement l'administration ou les fonctionnaires pour l'octroi du contrat.

COURTIER EXCLUSIF DE L'ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL

ASSURANCE-GROUPE

- Assurance vie
- Assurance décès ou mutilation accidentel
- Assurance soins médicaux
 - * Hospitalisation, médicaments
 - Paramédicaux
 - Assurance voyage
- Assurance soins dentaires
 - * Soins de base et prévention
 - * Endodontie
 - * Paradontie
- Assurance invalidité
- Assurance des frais généraux

ASSURANCE INDIVIDUELLE

- Assurance vie
 Temporaire 10, 20
- Temporaire 10, 20, 100 ans
- Assurance invalidité
- · Assurance vie universelle
- Assurance contre les maladies graves

La réponse à tous vos besoins d'assurance de personnes

N'hésitez pas à communiquer avec nous.

1255, rue University, Bureau 217 Montréal (Québec) H3B 382 Téléphone: 514.871.1181 Sans frais: 1.877.371.1181 Télécopieur: 514.871.4943 Courriet: info@medicassurance.ca www.medicassurance.ca



Sous la loupe

Composter, pas si compliqué!



Maude Perras, journaliste maude.perras@elf.mcgill.ca

Si l'on faisait l'autopsie de notre sac de poubelles, on constaterait qu'il y a bien peu de choses qu'on ne puisse pas recycler, réutiliser ou transformer. Le recyclage est maintenant entré dans nos mœurs, mais le compostage, qui permet pourtant de donner une seconde vie à plusieurs déchets de table, est beaucoup moins répandu. Le compostage domestique offre la possibilité de diminuer de 20 % le contenu d'une poubelle, et ce à faible coût, même si on habite un petit appartement sans terrain. Le compostage industriel permet quant à lui de réduire le poids de notre poubelle de 50 %.

Fabrication du compost à la maison

Un compost de qualité est composé d'un mélange de carbone et de nitrogène. Le nitrogène se retrouve dans les fruits et légumes, les poches de thé et le marc et les filtres à café. Il faut cependant éviter les matières grasses comme les huiles de cuisson et les vinaigrettes qui contaminent le compost. On trouve le carbone dans les feuilles et les plantes mortes, le gazon coupé, le foin et le papier journal. Le compost doit aussi être aéré et avoir un bon taux d'humidité.

Plusieurs méthodes existent pour faire du compost. Chantal Beaudoin, coordonnatrice du programme 4R à l'université Concordia (repenser, réduire, réutiliser et recycler), a testé plusieurs méthodes de compostage et modèles de compostière.

Selon elle, la méthode la plus simple est la compostière extérieure. Son contact avec le sol facilite le drainage du compost et permet l'échange de bactéries avec la terre. La compostière est en bois non traité ou en plastique. Pour obtenir du compost, il suffit de disposer des couches interposées de déchets à base de nitrogène et de déchets à base de carbone. Pour éviter les odeurs, les aliments devraient toujours être couverts par une couche de carbone. De plus, il est important de brasser le compost de temps en temps pour qu'il soit bien aéré. Cette compostière permet de transformer une grande quantité de déchets.

Lorsque l'on n'a aucun accès au sol, on peut utiliser une vermicompostière que l'on conserve à l'intérieur et qui donne un compost d'excellente qualité. Comme son nom l'indique, le vermicompost est créé à l'aide de vers rouges qui ressemblent à des vers de terre. Ils se nourrissent des déchets et le compost est composé de leurs excréments. La vermicompostière est fabriquée à l'aide d'un bac en plastique percé de trous d'aération recouverts de géotextile. Il suffit de diviser la compostière en trois ou quatre sections, et d'enterrer dans le compost les déchets une fois par semaine dans une des sections du bas en effectuant une rotation. Les vers migrent vers la



Chantal Beaudoin, coordonnatrice du programme 4R à l'université Concordia

nourriture, et les déchets devraient être entièrement compostés après une rotation complète.

Cette méthode peut sembler répugnante pour certains, mais les vers demandent très peu de manipulation. Et comme ils ne peuvent survivre à la lumière, les vers migrent vers le fond du compost dès que l'on soulève le couvercle de la compostière. Comme les trous d'aération sont recouverts de géotextiles, les vers ne peuvent pas quitter la compostière et, s'ils s'aventuraient dehors, ils mourraient rapidement. De plus, si les déchets sont convenablement enterrés et que le compost n'est pas trop humide, la compostière ne dégagera pas d'odeurs et n'attirera pas d'insectes.

Le temps de transformation du compost dépend de la quantité de nourriture et du nombre de vers, de la température et de la méthode utilisée. Le temps de maturation du compost dépend également de la méthode de compostage. Et comme la quantité de déchets qu'une

compostière peut absorber est limitée, il faut apprendre à en connaître le rythme. Le compost récupéré peut être étendu dans un jardin, sur le gazon ou utilisé dans les plantes d'intérieur. La plupart des éco-quartiers de la ville de Montréal récoltent aussi le compost qu'ils distribuent aux citoyens au printemps.

Le compost industriel

Une compostière industrielle transforme les déchets en grande quantité et à une température plus élevée, ce qui permet de décomposer aussi les viandes, pains et produits laitiers. Malheureusement, peu de municipalités ont un programme de compostage industriel, par manque d'espace pour transformer tous ces déchets.

La ville de Montréal composte les déchets de ses parcs et espaces verts, de même que les sapins de Noël, de façon industrielle. Elle a mis sur pied à la fin des années 90 un projet pilote de collecte de déchets compostables et prévoit le compostage dans son Plan Stratégique sur le Développement Durable, mais n'a pas instauré de collecte depuis, contrairement à la ville de Toronto. Le problème majeur est l'espace : 50% des déchets de la ville de Montréal, c'est beaucoup de déchets. Et pour être écologique, le compostage doit être fait localement de façon à limiter la production de gaz à effet de serre lors du transport des déchets.

L'université Concordia travaille donc à l'implantation de compostières agricoles pour transformer les déchets



Ver au travail dans une vermicompostière!

domestiques. Ces compostières prennent peu de place et transforment les matières compostables rapidement, tout en nécessitant très peu de manipulations. Plusieurs municipalités et arrondissements suivent de près le développement de cette technique et, avec un peu de chance, celle-ci pourra être instaurée d'ici quelques années.

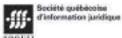
- On peut se procurer des compostières à prix modique dans la plupart des éco-quartiers et à l'université Concordia qui offre aussi des ateliers sur le compost. Plusieurs quincailleries grande surface vendent aussi des compostières.
- Pour plus d'informations, on peut consulter le site du programme 4R de l'université Concordia (http://r4. concordia.ca, sous la section compost), le site de la ville de Montréal (http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=916,1607702&_dad=portal&_schema=PORTAL) ou celui du Conseil canadien du compostage (http://www.compost.org/)

AVEC SOQUIJ, COUVREZ 360°



SOQUIJ vous donne une vue complète de l'information juridique québécoise, de la jurisprudence à la doctrine en passant par les plumitifs.

Pour mieux connaître nos services, visitez soquij,qc.ca ou communiquez avec nous au 514 842-8745, au 1 800 363-6718, sans frais, ou à info@soquij.qc.ca.



Complice de vos succès

Sous la loupe

Billets verts



Charlotte Larose, journaliste charlotte.larose@blakes.com

En votant, on choisit d'appuyer une certaine idéologie politique. De la même manière, en acquérant des parts de fonds d'investissement, on confie nos deniers à un gestionnaire qui suit une politique de placement déterminée. Différents fonds sont ainsi offerts aux investisseurs, dont les fonds investissant de façon socialement responsable ou éthique.

Selon l'Association canadienne pour l'investissement responsable (AIR), l'investissement éthique est le fait de concilier ses placements et ses valeurs et vise les processus de prise de décisions financières ainsi que la sélection et la gestion des investissements en fonction de préoccupations sociales. Au plan du processus de

placement, cela signifie que les entreprises contribuant à la durabilité sociale, économique ou environnementale sont ciblées alors que les entreprises du tabac, de l'armement militaire ou encore celles reconnues pour faire travailler les enfants sont exclues.

L'AIR estime qu'en date du 30 juin 2006, 503,61 milliards de dollars d'actifs étaient investis de cette façon au Canada. D'ailleurs, de plus en plus d'études démontrent que le rendement de l'investissement éthique est équivalent, voire supérieur, à celui de l'investissement classique.

Au Québec, trois institutions financières offrent des fonds éthiques. La Banque TD offre le Fonds mondial de développement durable, dont l'objectif de placement est l'investissement dans des entreprises contribuant au développement durable futur de la planète. La Banque Royale, quant à elle, a créé les Fonds Jantzi RBC, en association avec Jantzi Research, une firme de recherche indépendante axée sur l'investissement socialement responsable. Ces instruments comprennent trois fonds qui investissent uniquement dans des sociétés particulièrement bien notées au sein de leur secteur du point de

vue du respect de l'environnement, de la responsabilité sociale et de la gouvernance d'entreprise.

De plus, le Mouvement Desjardins offre aux investisseurs québécois le Fonds Desjardins Environnement et le Fonds Desjardins Éthique Équilibré canadien. Comme son nom l'indique, le premier vise un investissement dans des entreprises sélectionnées pour leur position en matière de responsabilité

environnementale. Néanmoins, l'industrie de l'énergie figure au deuxième rang de la répartition de l'actif de ce fonds et Pétro-Canada se retrouve dixième au palmarès des titres dominants. Une certaine prudence est donc de mise avec les fonds éthiques.

Comme pour tout autre produit de consommation, il importe donc de bien lire l'étiquette avant d'acheter...

LA RELÈVE A LE DROIT D'EN AVOIR PLUS! VOTRE PATRON VOUS MET DE LA PRESSION? POUR VOUS, ON EN EXTRAIT LE MAXIMUM. MÊME BIEN PRESSÉ, ÇA VAUT LA PEINE D'ESSAYER.

www.plusdejus.com

Chronique du CAP

Colloque Droit, Affaires et Développement durable : des questions qui ne laissent personne indifférent, pas même les avocats !



Anne-Marie Robichaud, membre du Comité des affaires publiques robichaud_anne@hotmail.com



Evelyne Leblanc, membre du Comité des affaires publiques evelyne.leblanc@bnc.ca

La question du développement durable se retrouve actuellement sur toutes les tribunes, croît en intérêt dans l'opinion publique et est de nos jours un concept qui est largement admis au sein de la communauté internationale. Le Québec n'y échappe pas et une série d'initiatives ont vu le jour afin d'harmoniser l'ensemble des composantes de la société québécoise à ce concept.

Depuis que la protection de l'environnement fait l'objet d'une prise de conscience collective, notamment en ce qui a trait au réchauffement climatique, il est d'autant plus pertinent de se demander quels rôles le droit joue dans cette lutte, et, plus spécifiquement, quels impacts il peut avoir sur le développement durable au Québec. Par

ailleurs, le milieu des affaires n'échappe pas à cette vague de réformes et d'initiatives. Il est d'autant plus intéressant de s'interroger sur la façon dont les différents acteurs de la société québécoise, particulièrement les entreprises, peuvent contribuer à l'intégration du modèle du développement durable dans leur mode de vie. Interpellé par ces questions, le Comité des affaires publiques (CAP) de l'AJBM a choisi de faire de cet enjeu le sujet de son colloque 2008.

Ce colloque sur le Droit, Affaires et Développement Durable se tiendra le vendredi 22 février 2008 en avant-midi au Fairmont - Le Reine Elizabeth, situé au 900, boulevard

René-Lévesque Ouest à Montréal. Pour la tenue de cet événement, le CAP a sélectionné trois thèmes principaux qui seront abordés par des conférenciers renommés. Ces thèmes seront les suivants :

- 1. La responsabilité civile et pénale des entreprises en matière d'environnement : le cas de Ciment Saint-Laurent, avec le conférencier M° Marc-André Boutin, associé chez Davies Ward Phillips & Vineberg;
- 2. Les municipalités : vecteurs de développement durable, avec le conférencier M° Jean-François Girard, avocat et

biologiste, président du conseil exécutif du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE):

3. La bourse du carbone, avec le conférencier M. Léon Bitton, vice-président recherche et développement à la Bourse de Montréal.

L'événement sera clôturé par un dînerconférence animé par M. Steven Guilbeault, membre fondateur d'Équiterre, membre du conseil d'administration de l'Agence d'efficacité énergétique et ancien directeur de Greenpeace Québec, qui présentera les grands enjeux du développement durable.



Steven Guilbeault

Nous invitons les personnes intéressées à participer à ce colloque à consulter le site Internet de l'AJBM (http://www.ajbm.qc.ca/) pour obtenir de plus amples informations





Rencontre

Entretien avec Claude Béland:

Réflexions sur le développement durable...



Marie-Pierre Bédard, journaliste mpbedard@donatimaisonneuve.ca

Il y a des personnes que l'on rencontre et qui changent notre vision des choses. Et en regardant le parcours de certains autres, on se dit que si jamais on était capable d'accomplir la moitié de leurs réalisations, on aurait eu une vie bien remplie. C'est exactement l'impression que j'ai eue lors de ma rencontre avec Me Claude Béland. Je vous le présente donc...

Pour ceux qui ne vous connaîtraient pas, vous êtes membre du Barreau depuis 1956 et considéré comme un

membre émérite de notre profession. Dans quel domaine du droit avez-vous débuté votre carrière ?

J'ai toujours été intéressé dans ce que j'appelle le droit commercial, mais dans son aspect socio-économique. Comment j'en suis venu là ? Je vous dirais que c'est une histoire familiale. Quand on est jeune, on est très influencé par le comportement de nos parents. Mon père était un commerçant, mais était en même temps très humaniste. Pour lui, l'important n'était pas de faire des gros profits. Quand il arrivait à la maison, sa grande gloire était de dire : « Aujourd'hui j'ai engagé une famille! ». Ça voulait dire qu'il avait engagé un père de famille et que ça allait aider une famille à mieux vivre. Mon père disait

toujours que si on veut vivre heureux, on doit s'assurer que la collectivité est heureuse. Être heureux tout seul, ça ne donne rien.

Vous avez un parcours plutôt impressionnant, autant sur la

scène nationale que sur la scène internationale. Pourriezvous nous le décrire ?

> Quand j'ai commencé à pratiquer le droit, je n'avais pas de réseau qui pouvait m'amener des clients. J'ai été contacté par un père Jésuite, le père Dubé, qui avait été mon directeur de loisirs au Collège Brébeuf. Cet homme avait acheté une roulotte qu'il avait installée au Parc Jeanne-Mance pour aider les chauffeurs de taxi de l'époque. Il avait fondé « Le bon Dieu en taxi » et il m'envoyait des clients. Ces derniers ne payaient pas souvent pour les services que je leur rendais, mais je me disais qu'au moins je pratiquais. Je suis devenu par la suite avocat pour l'Association de taxis Lasalle, étant connu dans la communauté du taxi. Par la suite, étant très intéressé par le monde de la coopération, j'ai été contacté par la Fédération des Caisses d'Économie

des travailleurs qui désirait créer des coopératives pour joindre leurs épargnes et s'entraider. J'ai donc incorporé leur projet et je suis devenu leur avocat. Je suis ensuite devenu directeur général de cette fédération où j'ai négocié une affiliation avec le grand train Desjardins et je suis



M° Claude Béland



finalement devenu le président du Mouvement Desjardins quelques années plus tard. Cette institution rejoignait mes valeurs et c'est ce qui m'a mené à m'intéresser au développement durable.

Parlant de développement durable, vous avez fondé à l'UQAM une chaire de recherche qui se nomme aujourd'hui la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable...

À ma retraite, l'UQAM m'a offert une Chaire et m'a demandé ce que j'aimerais faire. Comme président du Mouvement Desjardins, j'ai eu à me battre entre la pensée unique néolibéraliste et les valeurs mises de l'avant par la coopérative. J'étais très intéressé à étudier l'économie et l'humain; comment on pouvait réintroduire un peu d'humanisme dans l'économie. Avec le temps, on a créé une fracture entre le pouvoir économique, le pouvoir politique et la société civile. Avant, tout cela était intégré. On se retrouve donc avec des éthiques sectorielles, car on n'arrive pas à définir l'éthique du bien commun. C'est par là que doit passer le développement durable.

Justement, le terme développement durable est employé de plus en plus fréquemment. Même un ministère du gouvernement provincial l'a adopté dans son nom. Comment est-il possible de créer du développement durable?

Ce sont les gens qui changent le monde, pas les structures. Vous pouvez avoir un ministère qui va publier toutes les belles thèses que vous pouvez imaginer. Si les gens n'en veulent pas, ça ne pourra jamais fonctionner. Dans ce sens là, s'il n'y a pas d'éducation citoyenne, si on ne fait pas comprendre aux populations les enjeux réels, on va continuer à parler du développement durable à toutes les sauces. Tu ne peux pas peser sur un bouton et dire « Maintenant, c'est le développement durable ! ». Vous savez, il n'y a pas de loi dans le domaine de l'éthique et de la morale qui interdise l'indifférence et la paresse. Si on continue à exploiter les ressources comme on le fait, au rythme où on le fait actuellement, est-ce qu'il y en aura autant pour ceux à qui on va remettre tout ça quand ce sera leur tour ? J'en doute fort...

Donc le développement durable implique la collaboration des entreprises, des populations et des dirigeants. Comment peut-on espérer qu'il y ait des changements dans une société où des valeurs de surconsommation et de performance sont prédominantes ?

Quand l'humanité va souffrir davantage. L'humanité est toujours retombée sur ses pattes, mais là, je pense que ça va nécessiter plus de temps. Par rapport au projet du développement durable qui a été si bien défini, on s'en éloigne. Vous me direz qu'il y a plus de pays riches aujourd'hui comme la Chine. Le PIB augmente dans plusieurs pays, mais le BIB, le bonheur intérieur brut, s'écrase. Dans tous les pays, on a des riches et des pauvres et l'écart entre les deux ne fait que s'élargir. Alors, on doit se demander si c'est cela qu'on veut. Mais il y en a qui croient à ça.

Les entreprises ont commencé à adopter des mesures de responsabilité sociale par souci de l'image. On a au moins une prise de conscience. Quand une entreprise achète un produit qui provient d'Égypte par exemple, avez-vous pensé à ce que ça nécessite comme énergie juste pour le transport ? Est-ce qu'il y a moyen de rapprocher cela pour sauver l'environnement ? On commence à se poser des questions, il y a des signes intéressants. J'aime donc mieux regarder cette facette et essayer de la développer davantage. Au moins, ce souci de l'image amène à poser des gestes concrets et c'est un point positif.

Les États commencent à légiférer sur la question de l'environnement. Pensez-vous que ces lois vont aider à changer les mentalités ?

La question du développement durable est universelle, elle couvre la planète. Si mon voisin ne respecte pas les règles, je vais en subir les conséquences. Les lois ne règlent pas le comportement humain dans le quotidien alors entre les pays, c'est encore pire et c'est ce qui est inquiétant. C'est pour cette raison que c'est encore le citoyen qui a le pouvoir de régler ça. Si nous n'étions pas vraiment contents de ce que notre gouvernement fait, la situation changerait, non ? Est-ce qu'on va le changer pour cette raison ou on va le changer parce qu'il nous promet de baisser nos impôts ? Toute une réflexion est à faire...



Bureau 4000, 1, Place Ville Marie, Montréal (Québec) H3B 4M4 Téléphone : 514 971-1522 Télécopieur : 514 971-9977

www.laverydebilly.com

McMillan Binch Mendelsohn

Avocats | Barristers & Solicitors Montréal | Toronto

1000 Sherbrooke O. | W., #2700, Montréal, Québec, Canada H3A 3G4 TEL: 514.987.5000 | www.mcmbm.com | Fax: 514.987.1213

Chronique du CRNI

Les nouveaux enjeux environnementaux :

Le développement durable



Dans un souci d'équité sociale entre générations, la consommation et production durable et viable (ainsi que la distribution et disposition responsable de cette production) ont fait l'objet de législations récentes.

Caroline Daniel, membre du Comité des relations nationales et internationales caroline.daniel@videotron.ca

Le 19 avril 2006, la Loi sur le développement durable (ciaprès : « LDD ») a été adoptée au Québec et a créé le Fonds vert et le poste de Commissaire au développement durable.

À l'instar du Manitoba, de certains États américains, du Luxembourg et de la Belgique, le Québec innove en se dotant d'une législation portant spécifiquement sur le développement durable (DD) et lance un nouveau cadre de responsabilisation pour l'administration publique québécoise, pour ensuite encourager les organismes non gouvernementaux et municipaux, le monde des affaires et la population en général à se conformer aux seize principes énoncés à l'article 6 de la LDD.

En janvier 2007, le Canada annonçait 300 millions de dollars de projets portant sur l'énergie renouvelable et des mesures fiscales favorisant notamment l'achat de véhicules écoénergétiques et des incitatives à la diminution de la consommation énergivore des immeubles. Le gouvernement fédéral s'est aussi doté du Bureau de la consommation (qui relève du ministère de l'Industrie) et d'un Commissaire à l'environnement et au développement durable.

Au niveau international, la législation et les accords internationaux visent à sensibiliser les investissements et le droit commercial au DD. D'ores et déjà, les avocats conseillent leurs clients corporatifs et clients investisseurs sur ces enjeux. Il faut noter que l'IIDD (l'Institut international

du développement durable) a son siège à Winnipeg, au Canada.

Historiquement, la voie verte vers le DD remonte à 1968. En 1972, le Club de Rome a publié un rapport sur les limites de la croissance et l'accélération de l'industrialisation mondiale. La Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement a publié, en 1987, le rapport Brundtland qui définit le DD comme la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et futurs. En 1992, la Déclaration de Rio et Action 21 ont établi qu'il fallait concilier le développement économique et social et la protection de l'environnement, ce qui a mené à la signature du Protocole de Kyoto sur les changements climatiques en 1997. Au Sommet mondial à Johannesburg en 2002, les dirigeants ont été incités à formuler des stratégies régionales et nationales pour accélérer le passage au DD.

On perçoit déjà les enjeux d'une stratégie globale sur le DD en vertu de laquelle chacun devra clarifier les objectifs de responsabilité sociale individuelle, corporative et gouvernementale. Les praticiens conseilleront ainsi leurs clients en ayant en tête notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre, les bourses du carbone, le recyclage, le compostage, l'accès à l'eau et à l'air de qualité, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la lutte contre la désertification et la pauvreté, et la réduction de la dépendance aux ressources non renouvelables dont le pétrole.

Programme d'Aide aux Membres du Barreau du Québec, à leur conjoint(e) et aux stagiaires et étudiant(e)s de l'École du Barreau

PAMBA



OALICE WEST DAS DEDDIE

Le PAMBA vous offre un accès gratuit à des services de psychothérapie et à des groupes d'entraide.

Montréal 286-0831

Extérieur 1 800 74PAMBA

Documentation disponible: www.barreau.qc.ca/organisme/pamba

Dans la plus stricte confidentialité.

Événement

À venir: LEG@L I.T. 2008



Marcel Naud, membre du Comité LEG@L I.T. 2008 naud@robic.com

En axant la conférence 2007 du Comité des affaires publiques (CAP) de l'AJBM sur le potentiel et l'impact des technologies de l'information (TI) pour la pratique du droit sous toutes ses formes, l'AJBM était loin de se douter que cela donnerait naissance à un rendez-vous annuel d'envergure nationale, à la fois avant-gardiste et accessible, peut-être le plus important du genre au pays.

Et pourtant... Le succès remarquable qu'a connu cet événement baptisé LEG@L I.T. justifie amplement qu'un comité *ad hoc*¹ ait été formé pour rééditer la formule le 21 avril prochain au Centre Mont-Royal.

Cette conférence d'une journée intéressera tout praticien du droit ou d'activités connexes (gestion ou informatique appliquée au droit, par exemple). Cette année, le programme prévoit traiter, entre autres, des outils collaboratifs entre les cabinets et leurs clients comme les extranets et les salles virtuelles de transaction, des systèmes de gestion de litiges, incluant l'informatisation des tribunaux et le dépôt électronique, d'une étude de cas sur la signature électronique, de la lutte à la cybercriminalité dans sa dimension internationale, des meilleurs moyens de parvenir à un bureau sans papier, des pratiques exemplaires pour les comités technologiques des cabinets, des développements récents en matière de preuve électronique, de même que de l'identité en ligne en séance d'ouverture et de la sécurité des données en séance de clôture.

Voici quelques nouveautés en 2008 : mis à part les séances d'ouverture, du midi et de clôture en plénière, les autres plages horaires comporteront des sujets en parallèle, permettant ainsi d'en aborder un plus grand nombre. Il y aura donc un plus grand choix.

L'un des principaux objectifs de ce séminaire est que tous ceux qui ajouteront cette activité à leur agenda repartent non seulement avec une excellente idée des nouvelles avancées technologiques, mais surtout avec des apprentissages qu'ils pourraient rapidement intégrer dans leur travail au quotidien.

Par ailleurs, le fait que cette conférence soit tenue sous l'égide de l'AJBM renforce l'idée que ses membres forment un groupe réceptif sur qui l'on peut compter pour accomplir des progrès significatifs dans ce domaine. Mais, signe que l'événement devient un véritable carrefour, il pourra aussi compter cette année, en plus de commanditaires de choix, sur l'appui appréciable du Barreau de Montréal et de l'Association du Barreau canadien.



Les participants à LEG@L I.T. sont de milieux et d'expériences diverses. Ils œuvrent en cabinet, en entreprise, au sein de ministères, d'organismes publics et parapublics, d'associations, dans le milieu universitaire ou travaillent à leur propre compte...

Vous voulez prendre part à l'essor de LEG@L I.T. et en bénéficier au maximum ? Il vous suffit d'être présent et d'inciter vos collègues à faire de même. Détails et inscriptions au www.legalit.ca.

1 Le comité organisateur bénévole est composé d'Éric David, Antoine Gignac, Renault-François Lortie, Marcel Naud et François-David Paré, dirigé par Dominic Jaar et soutenu par la permanence de l'AJBM.

Sébastien Richemont

Avocas

srichemont@woods.gc.ca Directe: 514 982-5627

Woods s.e.n.c.r.l. 2000, av McGill College, bureau 1700 Montréal (Québec) H3A 3H3 T 514 982-4545 F 514 284-2046 www.boutiquelitige.com



Art de vivre



Pierre-Luc Beauchesne, rédacteur en chef plbeauchesne@goyettelarose.com



Anne-Marie Breton, vice-présidente Communications annemarie breton@bnc.ca

BISTRO LE RÉPERTOIRE

Christophe Geffray, chef-propriétaire du restaurant Chez Christophe à Outremont, concocte des merveilles à quelques pas du parc Maisonneuve dans ce tout petit bistro (à peine trente places) de la rue Bellechasse. Dans un espace tout en longueur, j'ai découvert une cuisine distinguée, présentée d'une

manière soignée et originale, en toute simplicité, et à prix plus que raisonnable.



Après un potage panais navet bien équilibré, je me suis fait plaisir avec l'entrée de foie gras au torchon accompagné d'une marmelade pomme et figue. Plusieurs regards convoitaient mon assiette et m'ont forcé à partager. Ensuite, comme plat principal, je n'ai pas résisté à la joue de bœuf braisée, sauce bourguignonne, un vrai repas d'hiver qui réchauffe après une journée passée au grand air. Pour les uniques fins de mon enquête, j'ai pigé dans l'assiette voisine

où se trouvait la longe de veau farcie; la sauce au porto s'harmonisait parfaitement avec la farce aux pommes caramélisées.

Après un bavarois aux fraises qui m'a rappelé ceux de grand-maman, je suis sorti avec un large sourire de ce resto de quartier, bien caché dans l'est de la ville.

5076, rue Bellechasse (entre Viau et l'Assomption) (514) 251-2002 bistrolerepertoire.com

JUSTINE, BISTRO À VIN

Si le confort de la rue Saint-Denis et la finesse de la cuisine française vous allument, dirigez-vous de suite chez Justine, Bistro à vin. Du décor chaleureux mais épuré au service discret mais efficace, ce coquet petit bistro vous charmera. Côté bouffe, la carte est courte, variée et réfléchie. Préparées d'une fois à l'autre avec la même attention aux détails, les entrées, toutes offertes à 5 \$ à l'exception de la divine crème brûlée de foie gras, 6 \$, qui vaut à elle seule le détour -, ouvrent toujours très bien cette marche gourmande qu'il fait bon partager entre amoureux comme entre amis. Même si les plats principaux, dont le prix varie entre 12 \$ et 16 \$, sont peu nombreux, ils sauront satisfaire toutes vos envies. C'est ainsi qu'un poisson, une viande rouge, une volaille et une pâte sont toujours au rendez-vous. Les quelques desserts offerts ont ce quelque chose de réconfortant qui rappelle la maison, mais en mieux... Et pour bien accompagner toutes ces explosions de saveur, tous les vins au verre, incluant les importations privées soigneusement choisies et conseillées, coûtent 6,50 \$. Après une, deux, ou trois heures de pur plaisir, vous sortirez de chez Justine comblés. Vos papilles, et votre portefeuille, vous remercieront de les avoir introduits à l'un des meilleurs rapports qualité-prix à Montréal.



4517, rue Saint-Denis (au nord de Mont-Royal) 514.287.2552 www.bistrojustine/barvin/

4 restos pour la St-Valentin

Pour la Saint-Valentin, pour toute occasion que vous voulez souligner ou tout simplement pour passer un moment agréable, le comité de rédaction de l'ExtraJudiciare vous propose ses quatre coups de cœur restos. Que vos papilles s'enflamment de passion et que vos yeux étincellent de plaisir!



Juliette Lucas, directrice de publicité jlucas@droitcriminel.ca



Pascale Portelance, conseillère en rédaction pportelance@donatimaisonneuve.ca

JULIETTE ET CHOCOLAT



Juliette. Chocolat. Le destin devait les réunir. Une grande histoire d'amour gastronomique. Face au Théâtre St-Denis se trouve un petit resto coquet, à l'allure moderne et décontractée. Dès l'entrée, vous sentirez l'odeur divine du chocolat et des crêpes.

En effet, Juliette vous offre des crêpes bretonnes, ayant elle-même voyagé en Bretagne. Sucrées ou salées, la carte propose un choix intéressant. J'ai particulièrement apprécié celle aux poires, chocolat fondant et crème glacée à la vanille, le tout flambé à la Poire William. Pour ceux qui veulent être sages au repas principal pour réserver une place d'honneur à un dessert chocolaté, essayez d'abord une des salades croquantes.

Évidemment, le point central de toute l'attention est le chocolat. Il possède une place d'honneur dans la carte et il se décline sous toutes ses formes : brownies, gâteaux, coupes glacées. Rien de plus réconfortant qu'un chocolat chaud pour braver le dur hiver. Traditionnel ou à l'ancienne, il est simplement savoureux. Il est aussi possible de déguster de grands crus chocolatés, aux notes épicées ou caramélisées. Prolongez le plaisir et amenez à la maison une boîte de chocolats pour Roméo jaloux.

377, rue Laurier Ouest 514.510.5651 Ouvert tous les jours de 10h à 23h excepté les vendredis et samedis jusqu'à minuit

1615, rue St-Denis 514.287.3555 Ouvert tous les jours de 11h à 23h excepté les vendredis et samedis jusqu'à minuit

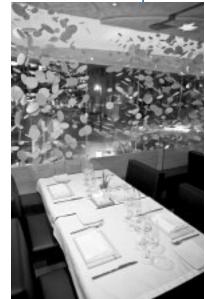
LAURIE RAPHAËL

Qui n'a pas entendu parler du renommé chef cuisinier Daniel Vézina ? Que ce soit par ses livres de recettes, ses conseils culinaires ou encore peut-être avez-vous eu

la chance de déguster un copieux repas à son restaurant Laurie Raphaël, situé dans le Vieux-Port de Québec...

Vous pouvez maintenant profiter d'un repas signé Vézina à Montréal, qui propose des plats des plus raffinés avec notamment des produits du terroir québécois, et un service attentionné. Le restaurant offre les repas du midi et du soir ainsi que le déjeuner pour les clients de l'hôtel dans lequel il est situé, soit Le Germain.

Pour faire découvrir notre gastronomie à des clients de passage à Montréal ou encore pour souligner un anniversaire, un lunch au Laurie Raphaël sera un succès.



Pour le midi, il est proposé une entrée ou potage, 5 choix de plat principal et un dessert en extra. Le restaurant offre également le menu midi « Chef Chef » pour ceux et celles qui aiment les dégustations à l'aveugle. Il s'agit de 4 services (potage, poisson, viande et dessert) qui varient à chaque jour selon l'inspiration du moment du Chef pour 35 \$. Maintenant, à vous d'essayer!

2050, rue Mansfield 514.985.6072 Laurieraphael.com

L'AJBM en vrac

Tournoi de Hockey Cosom

L'AJBM vous invite à son tout nouveau tournoi de Hockey Cosom. Si vous voulez tester votre capacité à manier le bâton de hockey ou encore comparer vos habiletés à celles de vos collègues, c'est la journée idéale pour vous amuser en toute simplicité!

Date: Le samedi 5 avril 2008

de 9h00 à 18h00

Lieu: UQAM – Centre sportif,

1212, rue Sanguinet

Inscription: Vous pouvez former

votre propre équipe de 8 à 10 joueurs ou vous inscrire individuellement

Règles: Tournoi 5 contre 5,

3 parties assurées, 2 filles minimum par

equipe

Coût: 250,00 \$/équipe ou

30,00 \$/par personne

Date limite: 28 mars 2008

Pour le formulaire d'inscription :

www.ajbm.qc.ca

Pour plus d'informations :

couimet@ajbm.qc.ca ou 514.954.3450

Nouveau – Clinique d'initiation et de perfectionnement au squash 16 février 2008



L'AJBM, en collaboration avec le Club Atwater, vous offre pour la première fois la chance de venir découvrir ou redécouvrir ce sport à la popularité croissante sous la supervision d'entraîneurs professionnels et anciens joueurs de calibre international.

Au programme, deux (2) heures de leçons de groupe adaptées pour les débutants et les intermédiaires/avancés, avec des conseils personnalisés, suivies d'une période de jeu libre où les infatigables pourront mettre leur technique à l'épreuve, le tout dans le décor pittoresque du club Atwater.

Le samedi 16 février 2008, à compter de 13h

Au Club Atwater, 3505 avenue Atwater (www.clubatwater.ca)

20 \$, membres, stagiaires et étudiants

25 \$, non-membres

L'inscription inclut l'équipement (raquette, lunettes, balles). Tenue de sport (incluant un t-shirt blanc) requise.

Informations : Marie-Hélène Cormier,

mhcormier@stikeman.com, 514.397.6455

Inscription: Catherine Ouimet, couimet@ajbm.qc.ca

Faites vite! Les places sont limitées.



La 18° édition de la Clinique annuelle d'information juridique

L'AJBM est activement à la recherche de bénévoles afin de répondre aux questions des citoyens les 26 et 27 avril prochains. À partir des bureaux du Groupe Investors situés à Pointe-Claire, vous êtes invités à répondre aux appels logés entre 9h et 17h.

Rappelons que les services pro bono sont au cœur même des valeurs de l'AJBM et que le succès d'une telle Clinique repose sur la participation en grand nombre d'avocats soucieux de donner de leur temps et de leur expertise à une bonne cause!

Les années passées, la Clinique juridique a reçu au-delà de 5 000 appels téléphoniques!

Que vous soyez spécialisé en droit familial, en droit criminel, en droit des contrats, en droit du travail, en droit du logement ou tout simplement passionné de bénévolat, composez dès maintenant le 514.954.3450 pour vous inscrire.

Psssssst!

Surveillez la mise en ligne prochaine du nouveau site web de l'AJBM à l'adresse que vous connaissez : www.ajbm.qc.ca

Parmi les nouveautés :

- inscription et paiement en ligne aux activités et services offerts;
- section réservée aux membres;
- mises à jour fréquentes.

À suivre...

Ce que vous manquerez le 21 avril 2008 au Centre Mont-Royal...

Un choix d'ateliers pratiques et d'experts treitant, entre autres de

- d'experts tratant, entre autres, de • Salles virtuelles de transaction
- · Informatisation des tribunaux
- · Dépôt électronique
- · Preuve electronique (E-Discovery)
- · Gestion électronique des litiges
- · Bécurité des données
- Bureau sans papier
- * Signature electronique
- · Identité en ligne et vie privée
- Cyberoriminalité
- Déantalogis
- · Protiques exemplaires
- * Blogues pour avocats
- Contrets électroniques
- Métadonnées

Destiné à tout praticion du droit ou d'activités conneces telles que gestion ou informatique appliquée au droit.

Nombreux prix de présence.

TARREST.	MOREST?	Marcontex
Jur complet	150 S	2000
Dani pensairri	100 8	110 8
Wid-continues	0.5	1505

- * Taxes opplication as our
- ** Montry to FAXIM stagers to studies



Mot du bâtonnier



Gilles Ouimet, bâtonnier batonnier@barreaudemontreal.ac.ca

L'éco-comité : pour un barreau responsable

Il n'y a pas si longtemps, la protection de l'environnement était exclusivement l'affaire des environnementalistes. Fort heureusement, les temps changent...

Le Conseil du Barreau de Montréal a décidé, à sa rencontre du 11 juin 2007, de faire du Barreau de Montréal un organisme responsable en formant un éco-comité.

Le mandat de ce comité se divise en deux volets : revoir les façons de faire à l'interne en identifiant les améliorations à apporter pour mieux respecter l'environnement et sensibiliser les membres du Barreau et les divers intervenants en matière de justice sur l'importance de faire davantage pour modifier les comportements.

Sensibiliser les employés

Le Barreau de Montréal a d'abord sensibilisé ses employés afin d'obtenir leur entière collaboration. À cet égard, tous ont reçu une formation de Recyc-Québec en matière de recyclage, suite à l'installation par la Société immobilière du Québec (SIQ) d'îlots de recyclage (papier / plastique-verre-métal / déchets) dans les aires de repos du Palais de Justice.

Les employés ont aussi été invités à limiter les impressions à l'essentiel, à imprimer recto verso le plus souvent possible et à réutiliser les feuilles imprimées d'un seul côté pour le télécopieur qui, la nuit, ne reçoit que des publicités.

Le Barreau de Montréal imprimera dorénavant ses publications sur du papier recyclé et en quantité limitée. Il incitera plutôt les membres à consulter les versions électroniques disponibles sur le site Internet.

Petits pas pour l'homme

De petits gestes peuvent parfois diminuer considérablement la production de déchets. Tant dans les locaux du Barreau de Montréal, où se tiennent régulièrement des réunions à l'heure du lunch, qu'au salon des avocats, les petits contenants de lait et de crème seront remplacés par des thermos et les sachets de sucre par un sucrier. Par ailleurs, des recherches sont en cours pour remplacer les verres en styromousse par des verres biodégradables et une demande a été faite à la SIQ afin qu'un îlot de recyclage soit installé au salon des avocats.

L'achat d'un lave-vaisselle permettra d'éliminer les assiettes, tasses et ustensiles jetables. De plus, des pourparlers sont en cours avec le traiteur afin que les buffets servis lors des réunions soient livrés dans des contenants réutilisables, afin d'éliminer l'utilisation excessive de pellicule d'emballage.

Les avocats inscrits au Service de référence pourront retourner les nombreux rapports par courriel puisque ceux-ci seront disponibles en format électronique. Enfin, la SIQ procédera à l'installation de toiles solaires dans les fenêtres et remplacera l'éclairage pour respecter la politique gouvernementale en matière d'environnement et d'économie d'énergie.

Sensibilisation

Une fois toutes ces améliorations en place, l'éco-comité tentera de sensibiliser les divers intervenants. Des représentants de la Cour supérieure et de la Cour du Québec seront invités à se joindre à ce comité pour trouver des façons de diminuer la quantité de papier. De plus, une phrase incitant à ne pas imprimer systématiquement sera ajoutée aux courriels provenant du Barreau de Montréal.

Bref, il reste encore beaucoup à faire, mais l'enthousiasme est tel que j'ai bon espoir de voir ce comité accomplir son mandat au-delà de mes espérances.

Je souhaite que la volonté et l'énergie des membres de l'éco-comité soient contagieuses.

Gilles Ouimet

Éditorial



Pierre-Luc Beauchesne, rédacteur en chef plbeauchesne@goyettelarose.com

Du pollueur angoissé au consommateur vert

De plus en plus sensible au respect de l'environnement et au développement durable, j'adopte peu à peu des habitudes et des comportements en harmonie avec ces nouvelles valeurs. Je voudrais vivre dans un monde vert, sans déchets, sans effet de serre. En attendant, je vis l'angoisse du pollueur et je deviens un peu fou...

Le pire, c'est à l'épicerie. Ça commence dans la section fruits et légumes. Les prunes ont l'air si bonnes au travers leur emballage de plastique et de styromousse que je ne pourrai pas mettre dans mon bac de recyclage. Je lis l'étiquette. Elles viennent du Chili. Des camions qui consomment de l'essence les ont apportées jusqu'ici. Et puisqu'elles ne sont pas certifiées bio, on a bombardé les pauvres pruniers de pesticides. Je passe ensuite devant le comptoir des viandes, me prends un steak sans me poser de questions sur la qualité de vie des pauvres animaux qu'on nourrit d'antibiotiques et d'OGM, et je pousse mon panier entre les allées. Je me sens oppressé par tous les produits sur-emballés. Et lorsque j'oublie mes sacs d'épicerie, je me sens coupable devant la caissière et l'emballeur. Je sors du supermarché déprimé.

Je deviens paranoïaque. Consommation rime avec pollution. Les objets que nous achetons sont des futurs déchets. Les magasins sont des dépotoirs. Qu'adviendra-t-il des skis tout neufs reçus à Noël ? Ils deviendront des déchets qui ne se seront pas encore décomposés lorsque nos arrière-petits-enfants apprendront à skier. Cessons de consommer. Soyons minimalistes. Vivons de peu. Consommons des biens qui ne deviendront pas des déchets. Demandons à des ébénistes de nous faire des skis en bois et d'installer des fixations en cuir comme dans le bon vieux temps. Au lieu d'acheter des livres, allons les emprunter à la bibliothèque. Téléchargeons des chansons au lieu d'acheter des disques compacts. Au lieu de nous déplacer en voiture, utilisons nos vélos. Non, les vélos vont devenir des déchets un jour. Il reste la course à pieds. Achetons tous nos vêtements dans les friperies et portons des gilets de laine! Fini le synthétique.

Mais... si nous cessons de consommer, qu'arrivera-t-il de notre économie ? Nous ne polluerons plus, mais nous entrerons dans une dépression économique. Lequel des deux maux est le moindre ?

Mais non, je m'emporte et j'oublie une chose : l'intelligence de l'argent. Certains annoncent une deuxième révolution industrielle, la naissance d'une nouvelle forme de capitalisme, le capitalisme vert. Les entreprises découvrent peu à peu l'avantage concurrentiel d'une philosophie ayant comme valeurs le respect de l'environnement et le développement durable. Pour se démarquer et continuer à générer des profits, elles n'auront d'autre choix que de développer une conscience environnementale. L'argent est source d'innovations et la voie verte est payante. Déjà, certaines publicités mettent l'accent sur la nourriture biologique afin de s'approprier une part du marché. Les compagnies de détergent se vantent de faire des efforts considérables pour que leurs produits soient le moins nuisibles possible. Faisons confiance à la puissance de l'argent (suis-je vraiment sûr de ce que je dis, ou c'est le comble de ma folie ?).

Un jour, les objets que nous achèterons ne seront plus condamnés à devenir des déchets. Et enfin, de pollueurs angoissés, nous pourrons devenir des consommateurs verts.

En attendant, j'espère que votre lecture de l'Extra, imprimé sur du papier recyclé, vous poussera à vous procurer une compostière, à investir votre argent d'une manière responsable et à vous inscrire au colloque du CAP sur le développement durable. Bonne lecture. Et n'oubliez pas de le recycler!

Pierre-Luc Beauchesne

À NOTER À VOTRE AGENDA

FÉVRIER 2008

16

SIMULATION DE PLAIDOIRIE

Heure: 18h00 à 21h00

Endroit : Palais de justice de Montréal,

1. rue Notre-Dame Est

Endroit: Maison du Barreau. 445. boul. St-Laurent

19

Présenté par le Comité des affaires publiques Plusieurs conférenciers, dont Steven Guilbault d'Équiterre

Heure: 8h00 à 14h00

Endroit : Hôtel Reine-Élizabeth (salle à confirmer)

DÎNER-CONFÉRENCE

Les clauses de non-concurrence dans les contrats de vente d'entreprise et les contrats d'emploi

Heure : 12h00 à 14h00 Endroit : Édifice Ernest-Cormier, Cour d'appel du Québec, Salle RC-22, 100, rue Notre-Dame Est

28

L'AJBM contribue à la protection de l'environnement Chorus art blanc fini soie, 50 % fibres recyclées et 25 % fibre post-consommation







Entièrement recyclable le choix responsable

EXTRAJUDICIAIRE

MARS 2008

TOURNOI DE KARTING

Heure: 18h00

Endroit: Circuit 500 Karting,

5592, rue Hochelaga

5

SIMULATION DE PLAIDOIRIE

Heure: 18h00 à 21h00

Endroit : Palais de justice de Montréal,

1, rue Notre-Dame Est

10

Endroit : Maison du Barreau. 445. boul. St-Laurent

Les comptables, banquiers et syndics

Heure: à partir de 18h00

Endroit: Deca 77, 1077, rue Drummond

18

Plaideurs vexatoires et guérulents : guand le Fil

d'Ariane sert à mauvais escient

Heure : 12h00 à 14h00

Endroit : Édifice Ernest-Cormier, Cour d'appel du Québec, Salle RC-22, 100, rue Notre-Dame Est

Les modifications récentes au Code criminel

Heure: 12h00 à 14h00

Endroit : Édifice Ernest-Cormier, Cour d'appel du Québec, Salle RC-22, 100, rue Notre-Dame Est

26

AVRIL 2008

Prière de recycler après lecture